



Visa retour en France pour étudiant étranger.

Par **kiswendy**, le **20/04/2012** à **11:26**

Bonjour,rrrnJe suis en école de commerce en France depuis 2 ans maintenant. J'ai, au cours de ma formation, effectué plusieurs voyages à l'étranger (Angleterre, Belgique,...). Dans 2 mois, je dois aller en Asie pour des cours dans une école chinoise pour 4 mois. Le problème c'est que mon titre de séjour prendra fin lors de mon absence du territoire français. L'école va entamer la procédure de renouvellement mais je n'aurai pas ma carte avant mon départ. Ils me proposent donc de demander un visa retour à l'ambassade de Chine mais moi je veux éviter un quelconque souci car ma formation n'est pas encore terminée surtout que parfois les gens ne disent pas quels risques on prend.rnrnQue dois-je faire ?rnrnJe vous remercie.